

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 20 (2013)
Heft: 1: Politikgeschichte in der Schweiz : eine historiografische Skizze = L'histoire politique en Suisse : une esquisse historiographique

Artikel: La politique extérieure, de la Première à la Deuxième Guerre mondiale
Autor: Cerutti, Mauro
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-391073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La politique extérieure, de la Première à la Deuxième Guerre mondiale

Mauro Cerutti

Dans le numéro de *traverse* consacré à l'histoire économique en Suisse (2010/1), plusieurs contributions ont mis en évidence le rôle central de l'économie et de la finance dans la politique extérieure de la Confédération. Cet aspect est bien illustré d'ailleurs dans la collection des *Documents Diplomatiques Suisses (DDS)*: si l'on prend les 11 volumes qui couvrent la période qui nous intéresse – 1914–1945 – on peut sans autre affirmer que plus de la moitié des quelques 5000 documents publiés touchent à des questions commerciales ou financières (cf. aussi le site: www.dodis.ch). On le voit aussi, par exemple, si l'on compare le réseau consulaire très dense dont disposait la Confédération dès le 19^e siècle – confié généralement à des consuls honoraires qui étaient souvent des commerçants – avec le nombre fort réduit des représentations diplomatiques dirigées par des diplomates de carrière.

Sans négliger cet aspect central des relations extérieures de la Suisse, la contribution qui suit s'intéresse de plus près – en fonction des publications récentes disponibles – au rôle des personnalités qui ont successivement dirigé la diplomatie helvétique pendant cette période, qu'ils ont marqué de leur empreinte: le radical grison Félix Calonder à la sortie de la Grande Guerre, le conservateur tessinois Giuseppe Motta pendant l'entre-deux-guerres, et le radical vaudois Marcel Pilet-Golaz pendant la Deuxième Guerre mondiale. Dans la mesure du possible, notre présentation est structurée suivant ces trois périodes, mais privilégie également quelques thématiques importantes ayant fait l'objet ces dernières années de recherches et de publications: les rapports avec l'Union soviétique, les relations avec l'Italie fasciste, la politique face à la Guerre d'Espagne et, *last but not least*, les relations avec le Troisième Reich. Le dépouillement systématique de quelques revues a permis de repérer des contributions intéressantes de près la politique étrangère helvétique pendant la période traitée ici.¹

La Première Guerre mondiale

Le chapitre de la Première Guerre mondiale peut être qualifié de parent pauvre de l'historiographie de la Suisse contemporaine. Un constat semblable a été fait il y a peu dans la revue *traverse* par Konrad J. Kuhn et Béatrice Ziegler (2011), qui ont relevé qu'au fond les principaux thèmes de recherche sur cette période cruciale restaient ceux développés déjà par Jacob Ruchti (1928–1930) dans son ouvrage publié il y a plus de 80 ans. Ce constat peut être étendu à la politique extérieure: après le chapitre consacré par Edgar Bonjour à la période de la guerre dans le deuxième volume de son histoire de la neutralité suisse (Bonjour 1965, vol. II), du vent frais a été apporté par la thèse de Pierre Luciri (1976), qui a montré tout le poids de l'«économique» dans la neutralité, à travers les négociations avec les Alliés ayant abouti à la création en octobre 1915 de la *Société suisse de surveillance économique* (SSS), qui limitait fortement l'indépendance économique du pays. Parallèlement, l'Allemagne avait imposé la création d'une *Treuhandstelle* pour le contrôle du commerce extérieur helvétique. Le chef de la diplomatie suisse, Arthur Hoffmann – sur lequel on ne dispose toujours pas d'une biographie critique – était convaincu que la Confédération avait une mission médiatrice à accomplir et fit faire des sondages en direction du Président Wilson pour une démarche commune en faveur de la paix (Tiercy 1982). En juin 1917, le fameux échange de télégrammes avec Robert Grimm pour la conclusion d'une paix séparée entre la Russie et l'Allemagne provoqua sa chute (Mittler 2003) et son remplacement par le genevois Gustave Ador, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui ne dirigea cependant le Département politique (DPF, actuel Département des Affaires étrangères) que pendant quelques mois, jusqu'à la fin de l'année.² Après la démission de Hoffmann, l'importante Division du commerce, rattachée jusqu'alors au Département politique, fut subordonnée au Département de l'Economie publique que dirigeait Edmund Schulthess. Bien des années plus tard, en septembre 1944, en commentant cette décision devant une commission parlementaire, Marcel Pilet-Golaz la qualifia de «faute», car, ajouta-t-il, «les problèmes économiques sont intimement liés avec les problèmes politiques» (cité par Perrenoud 2011: 169). Après l'entrée en guerre des Etats-Unis en avril 1917, la Suisse neutre élargit son rôle de puissance protectrice, assumant en particulier la défense des intérêts de l'Allemagne dont s'étaient chargés jusqu'alors les diplomates américains. Lors de sa brève présence à la tête du DPF, Ador avait proposé à ses collègues la création d'une commission d'experts chargée de réfléchir à la nouvelle orientation de la politique extérieure suisse dans l'après-guerre. Le successeur d'Ador dès janvier 1918, le grison Felix Calonder, relaya cette proposition et montra un vif intérêt pour les nouvelles idées que Wilson venait de proposer dans son fameux discours des 14 points.

Au sein d'un Conseil fédéral loin d'être unanime sur le sujet, Calonder se mit en évidence comme un partisan convaincu de la future Société des Nations (SdN) proposée par le président américain, prononçant en juin 1918 au Conseil national un discours qui fut remarqué à l'étranger (Fleury 1987). Calonder sut s'entourer du Professeur Max Huber, nommé juriconsulte du DPF et chargé de rédiger un projet de pacte pour la future SdN, texte qui fut ensuite approuvé par le Conseil fédéral mais qui fut transmis trop tard à la Conférence de la Paix où il n'exerça aucune influence sur les rédacteurs du *Covenant*.

Dans un premier temps, le Président Wilson s'était montré favorable à la réunion en Suisse de la Conférence de la Paix, vraisemblablement en novembre 1918 à Genève. Il changea cependant d'avis à cause des agitations sociales qui débouchèrent sur la grève générale de novembre, et de pressions des puissances alliées – France et Italie en premier lieu – qui voyaient dans la Suisse un foyer révolutionnaire. Wilson eut un entretien à ce sujet avec William Rappard, lors de la mission que celui-ci effectua aux Etats-Unis en novembre 1918. En 1917, avec le ministre et industriel Hans Sulzer, Rappard avait effectué une première mission pour les besoins du ravitaillement du pays, et avait rencontré le colonel House et le président Wilson, dont il avait gagné la confiance. Au début de 1919, Rappard fut envoyé par Calonder comme délégué officieux à la Conférence de la Paix de Paris, pour s'informer sur les conditions auxquelles la Suisse aurait pu faire partie de la SdN. En avril 1919, finalement, le Conseil de la Société, avec le fort engagement de Wilson, désigna Genève comme siège de la future institution, contre la candidature de Bruxelles, qui avait la préférence de la France (Fleury 1981, 1987; Monnier 1995; Kunz 1981, 1982).

En décembre 1919, Calonder annonça sa démission: plus que les obstacles auxquels se heurtait le dossier de la SdN, ce fut la question du Vorarlberg (appelée aussi, à l'époque, la *Schweizerische Anschlussfrage*), qui provoqua son départ. Le Grison s'était en effet dit favorable à la demande de rattachement à la Suisse exprimée par la majorité de la population de cette province autrichienne (Witzig 1974; Zaugg-Prato 1982). En 1921, Calonder fut désigné par le Conseil de la SdN comme président de la commission chargée de rédiger la Convention sur la Haute-Silésie, où le plébiscite organisé en mars n'avait pas réussi à régler le conflit entre Allemands et Polonais. De 1922 à 1937, il présida la Commission mixte de la SdN pour la Haute-Silésie, établie à Katowice et chargée de faire respecter la susdite convention; pour cela, Calonder s'engagea dans la défense des minorités linguistiques, puis de la minorité juive (Stauffer 2004).

L'entre-deux-guerres et le rôle de Motta

En janvier 1920, en tant que président de la Confédération, Giuseppe Motta succéda à Calonder à la tête du DPF, et quitta le Département des finances qu'il avait dirigé depuis 1912. Avant même de prendre la tête de la diplomatie helvétique, le Tessinois avait déjà eu à s'occuper de la politique étrangère: dès 1915, en tant que seul membre catholique du Conseil fédéral et alors qu'il était déjà président, il avait œuvré au rapprochement avec le Vatican profitant des initiatives humanitaires de Benoît XV en faveur des prisonniers et blessés de guerre. Panzera (1993), qui a pu consulter les actes du Vatican que n'avait pu voir Kistler (1974), a montré que l'évêque de Lugano a joué un rôle d'intermédiaire entre Motta et le secrétaire d'Etat du Vatican, le cardinal Gasparri. Ces premiers contacts avaient été suivis par l'envoi d'émissaires du pape, dont Mgr Maglione, qui deviendra en 1920, après le rétablissement des relations entre Berne et le Saint-Siège, le premier nonce en Suisse. Par le biais du rapprochement avec le Vatican, Motta avait cherché à peser sur les catholiques suisses pour qu'ils votent en faveur de la SdN: ceux-ci étaient fort hésitants, étant donné l'exclusion du Saint-Siège de l'institution wilsonienne. Le Conseil fédéral restait néanmoins méfiant face à l'activité que pourrait exercer en Suisse le représentant du Vatican et dès le début il chercha à en limiter les initiatives auprès de l'opinion publique. Il y avait aussi la question de principe de la préséance du nonce sur les autres diplomates – question non dénuée d'un certain retentissement politico-confessionnel – qui suscita de nombreuses discussions au sein du gouvernement (Altermatt 1994; Fink 2001). Dès 1919, Motta avait été rendu attentif par Calonder au poids que le vote catholique pouvait avoir pour l'adhésion à la SdN. Lors d'un important entretien en avril 1920, Mgr Maglione mit en garde le Tessinois contre le danger d'un vote négatif des catholiques suisses (Trisconi 1996). Le vote du 16 mai 1920 par lequel les citoyens suisses approuvèrent de justesse l'entrée dans la SdN a été analysé par Roland Ruffieux, qui a mis en évidence notamment l'engagement fort des membres du Conseil fédéral en faveur du «oui» (Ruffieux 1961, 1972). L'analyse du vote a été reprise par Moos, qui a comparé le «oui» de 1920 en faveur de la SdN au «non» de 1986 contre l'entrée dans l'Organisation des Nations Unies (ONU). Comme Ruffieux, il a mis en avant l'engagement unanime de Motta et de ses collègues en faveur du «oui», ce qui contraste avec la campagne moins convaincante menée par le Conseil fédéral en 1986. En 1920, le leader des paysans suisses, Ernst Laur, prit nettement position pour le «oui», alors qu'en 1986 la grande majorité de la paysannerie suisse votera contre l'ONU. Le succès final du vote, obtenu malgré les forts clivages socio-politiques hérités de la guerre, fut également le résultat d'une conjoncture favorable, d'une brève période d'ouverture au monde, influencée par le wilsonisme (Moos 2001). Le chef du

DPF avait donc réussi à faire aboutir un dossier difficile mais bien préparé déjà par Calonder, grâce à l'appui de personnalités d'envergure comme Max Huber, William Rappard et l'ancien président de la Confédération Gustave Ador qui avaient obtenu en février 1920 du Conseil de la SdN la fameuse «Déclaration de Londres» par laquelle la Suisse était exonérée de toute participation aux sanctions militaires. Le 15 novembre 1920, Motta présida à Genève la première Assemblée de la SdN, et joua dès lors un rôle en vue, en tant que représentant de la Suisse, au sein de l'institution wilsonienne.

En novembre 1920, un arrêté fédéral abolit les dispositions adoptées après la démission de Hoffmann, dont celle qui fixait à un maximum de deux années consécutives la durée du mandat du chef du DPF, qui pouvait désormais être dirigé par un titulaire stable.³ Cela permit à Motta de conduire la diplomatie suisse jusqu'à sa mort en janvier 1940, soit pendant la période la plus longue de l'histoire de l'Etat fédéral, période que l'on a appelé souvent l'«ère Motta». Si l'on pense aussi qu'il était le seul membre du collège gouvernemental à avoir été en fonction déjà pendant la Première Guerre mondiale puis jusqu'au début de la Deuxième, on peut en déduire qu'il dut exercer une influence certaine sur ses collègues.

Le réseau diplomatique suisse ne connut après la guerre qu'un faible développement, comptant en tout et pour tout une quinzaine de légations au début des années 1920: cela peut s'expliquer par la prudence traditionnelle de Berne liée à des volontés d'économies, à la méfiance du Parlement à l'égard de la diplomatie et des diplomates, voire aussi à la priorité accordée alors au dossier SdN. Si l'on prend le cas des nouveaux Etats nés à Versailles et qui avaient appartenu, en partie au moins, à l'Empire austro-hongrois, il n'y eut qu'un seul nouveau poste qui y fut créé, celui de Varsovie en 1921, tandis que le représentant à Vienne fut accrédité aussi à Budapest (Suter 2001). En privilégiant Varsovie, les autorités helvétiques avaient misé sur le potentiel économique de la nouvelle Pologne, mais avaient aussi pris en compte la proximité de ce pays avec la Russie soviétique, avec laquelle Berne n'entretenait pas de relations officielles (Andrzejewski 1990).

La politique extérieure suisse des années 1920, marquée par l'entrée dans la SdN, mais aussi par l'acceptation populaire, en 1921, du droit de référendum sur les traités internationaux de durée indéterminée ou supérieure à 15 ans, a été étudiée par Peter Stettler (1969) sous l'angle de l'influence exercée par l'opinion publique: en général, celle-ci se montre bien plus intéressée qu'avant 1914 à la politique étrangère. Ce que Stettler appelle «ausserpolitisches Bewusstsein» peut être pris dans trois sens distincts voire opposés: conscience nette des distinctions entre les valeurs nationales et celles de l'étranger, intérêt accru pour la politique étrangère, mais aussi esprit d'ouverture et d'échange avec les valeurs des autres pays. Dans sa conclusion, Stettler met en évidence trois courants principaux au

sein de l'opinion publique: un courant de droite, opposé à la politique officielle, au sein duquel le rôle principal était tenu par le *Volksbund für die Unabhängigkeit der Schweiz* (Ligue populaire pour l'indépendance de la Suisse), fondé en 1921 en tant que réaction à l'entrée dans la SdN, et animé notamment par l'archiviste Hector Ammann (Grap 2011). Un deuxième courant, qualifié par Stettler d'«internationaliste» et qui s'exprimait surtout dans la presse de gauche, était favorable au droit de référendum sur les traités internationaux accepté en 1921, mais méfiant à l'égard de la SdN, considérée une institution capitaliste, voire une nouvelle «Sainte Alliance». Un troisième courant enfin, qui s'inspirait du wilsonisme, représenté en particulier par les amis de la *Schweizerische Vereinigung für den Völkerbund* (SdN). William Rappard faisait certainement partie de ce courant: en 1925 déjà, il avait critiqué la politique officielle suisse, qui se bornait selon lui à soutenir moralement l'institution wilsonienne, tout en évitant d'assumer des responsabilités directes (Fleury 1987; Bourgeois 1989).

Ces trois courants ont pu peser plus ou moins fortement sur les choix de politique extérieure effectués par Motta et ses collègues: c'est un fait que le Tessinois était fort sensible aux réactions de l'opinion publique, qui doit donc être prise en compte comme un facteur non négligeable ayant contribué à façonner la politique extérieure helvétique. En 1921, l'acceptation par le peuple du droit de référendum sur les traités internationaux à durée indéterminée, avait contribué – après l'adhésion à la SdN – à une certaine démocratisation de la politique étrangère, mais il faudra attendre 1936 pour que soit instaurée la commission permanente des affaires étrangères du Conseil national, alors que celle du Conseil des Etats ne sera créée qu'en 1945 (Kreis 1995). Entre 1922 et 1925, la SdN – sous la pression de la France et de la Belgique – avait essayé d'imposer un accord fiscal pour limiter la fuite des capitaux, mais les délégués suisses étaient parvenus à faire échouer ce projet, sauvegardant ainsi le secret bancaire qui obtenait là une reconnaissance internationale (Farquet 2009). C'est en réalité sous la pression des autorités françaises, qui avaient découvert en 1932 de graves affaires de fraude fiscale auxquelles étaient mêlées des banques helvétiques, que le secret bancaire fut consolidé dans la loi sur les banques de 1934 (Perrenoud/Lopez 2002; Perrenoud 2003). Le célèbre projet de «fédération européenne» lancé par Aristide Briand à Genève en septembre 1929, fut pris au sérieux par le Conseil fédéral, mais la réponse finale, inspirée par Motta, privilégiait la neutralité et soulignait la nécessité de renforcer la SdN, alors que l'institution envisagée par Briand risquait de la concurrencer et de l'affaiblir (Fleury 1998).

Herren et Zala (2002) ont cherché à comprendre jusqu'à quel point la participation officielle de la Suisse à des organisations et des congrès internationaux, de 1914 à 1950, avait pu influencer sa politique extérieure. En tant que membre de la SdN, Berne avait adhéré à de nouvelles organisations et participé à de nom-

breux congrès mis sur pied par l'institution wilsonienne. L'internationalisme de cette dernière avait cependant été confronté à l'infiltration et à la concurrence de ce que les deux auteurs qualifient d'«internationalisme totalitaire», développé par l'Italie fasciste et par l'Allemagne hitlérienne. Après avoir quitté la SdN, le Reich créa en 1934 la *Deutsche Kongress-Zentrale* (DKZ) – soumise dès 1936 au Ministère de la propagande – qui s'efforça d'instrumentaliser dans une optique national-socialiste l'organisation et la participation aux congrès internationaux qui avaient lieu en Allemagne. En 1940 fut même créée à Zurich une sorte de succursale de la DKZ.

Sous l'impulsion de la SdN, la période des années 1920 avait été marquée par une tendance au multilatéralisme également en matière commerciale, comme l'illustre par exemple la conférence économique mondiale de Genève en 1927. Dans leur introduction à un ouvrage collectif consacré principalement à la dimension économique de la politique extérieure, Hug et Kloter (1999) ont montré à quel point la grande crise avait mis fin à cette phase multilatérale, pour laisser la place à un bilatéralisme triomphant. Il s'agit d'un véritable tournant, caractérisé par la mise en place dès 1931 d'une politique commerciale à tendance protectionniste, alors que le Conseil fédéral obtenait de larges compétences en matière commerciale, financière et douanière. La Suisse fut intégrée dans un système international d'accords de compensation (clearing), qui connut son développement maximal dès l'été 1940 lorsqu'il fut étendu aux régions occupées par le Reich. De tels accords furent négociés par Berne avec des voisins importants, comme l'Allemagne (1934) et l'Italie (1935). Au total, entre 1931 et 1954, la Suisse négocia des accords de clearing avec 28 Etats différents (cf. aussi Frech 2001).

L'absence de relations officielles avec l'Union soviétique

De 1918 à 1946, la Suisse n'a pas entretenu de relations officielles avec Moscou, mais à ce vide diplomatique correspond en revanche une abondante historiographie, qui s'est encore enrichie après l'ouverture partielle des archives de l'ancienne URSS (Studer/Bayerlein/Lasserre 1994). Plus encore que dans d'autres domaines, la responsabilité de cette politique de fermeture a été attribuée à Motta, d'où l'expression de «Motta-Politik», utilisée par Bonjour (1970: 374–376) dans son histoire de la neutralité. Sur les rapports entre ces deux pays pendant un siècle et demi environ, on dispose d'un fort utile recueil de documents tirés des archives russes et des archives fédérales (en partie déjà publiés dans les *DDS*), dont environ 130 documents couvrant la période de la Première Guerre mondiale à la reprise des relations en 1946 (Fleury/Tosato 1994). La thèse de Gehrig-Straube (1997), basée exclusivement sur des sources suisses et qui prétend couvrir toute la période

1918–1946, est en réalité centrée sur la période de la Deuxième Guerre mondiale (cf. aussi Dreyer 1989). Fleury et Tosato (1995) ont été les premiers à pouvoir consulter la vingtaine de rapports envoyés à Moscou par Ian Berzine, chef de la mission soviétique officieuse admise en Suisse en mai 1918 par le Conseil fédéral, mais expulsée en novembre, au moment même où éclatait la grève générale. Ces rapports montrent les efforts des Soviétiques pour rétablir des relations normales avec Berne et pour reconduire le traité de commerce et d'établissement de 1873. Berzine s'y exprime par ailleurs en termes peu flatteurs à l'égard des dirigeants socialistes suisses, y compris Grimm.

En mai 1923, le délégué soviétique à la Conférence de Lausanne, Vatzlav Vorovsky, fut assassiné par un Suisse de Russie, Maurice Conradi, ce qui amena le gouvernement soviétique à accuser les autorités helvétiques de complicité morale dans l'assassinat (Gattiker-Caratsch 1975; Senn 1981; Caratsch/Caillat 2009). En novembre 1923, l'assassin fut acquitté par un tribunal lausannois, sous la pression d'une opinion publique très hostile à Moscou, ce qui fut ressenti par les Soviétiques comme une véritable gifle et bloqua pour un temps tout essai de rapprochement. Le procès de Lausanne, sous l'impulsion déterminante de l'avocat genevois Théodore Aubert, avait été transformé en un procès du régime soviétique. Sur la vague de ce «succès» retentissant, Aubert créa en 1924, avec Georges Lodyginsky (2009), le représentant de la Croix-Rouge tsariste à Genève, l'Entente anticommuniste (Entente Internationale contre la IIIe Internationale), basée à Genève où elle disposait d'un Bureau permanent dont faisaient partie quelques membres d'influents familles genevoises. Il s'agissait d'abord d'un réseau d'influence, qui disposait de liens privilégiés avec des journaux importants, comme le *Journal de Genève*, et qui cherchait à exercer des pressions sur le Conseil fédéral pour que celui-ci garde une attitude négative envers Moscou (Caillat 2006, 2009, 2013). La *Commission Pro Deo*, émanation de l'Entente anticommuniste – qui poursuivait un combat religieux mais subordonné à des objectifs politiques – a fait l'objet de la thèse de Roulin (2010). L'auteure a cherché notamment à approfondir les liens que *Pro Deo* entretenait avec l'*Antikomintern*, un service camouflé dépendant du ministère allemand de la Propagande, liens déjà mis en évidence par Bourgeois (1974). En avril 1927, par l'intermédiaire du ministre de Suisse à Berlin, Hermann Rüfenacht, le Conseil fédéral parvint à négocier avec les Soviétiques un accord dans lequel il exprimait ses vifs regrets pour l'assassinat de Vorovsky, accord qui était censé mettre fin au contentieux. La nouvelle suscita cependant de très vives réactions dans l'opinion publique, particulièrement en Suisse romande, car elle fut perçue comme le premier pas sur la voie de la reconnaissance de l'URSS. Le Conseil fédéral, et Motta en particulier, furent vivement pris à partie. Le Tessinois dut se justifier devant le Parlement et promettre que l'accord de Berlin n'allait pas ouvrir la voie à la reconnaissance *de jure*. Cerutti a montré que Motta était

personnellement favorable au rapprochement à Moscou (et même, dès 1924 à la reconnaissance *de jure*)⁴ mais qu'il s'était heurté à l'opposition de ses collègues du gouvernement, en particulier Musy et Pilet-Golaz, sans oublier les résistances de l'opinion publique (Cerutti 1981; Hofer 1993). En 1934, lorsque l'Union soviétique fit acte de candidature à la SdN, la délégation suisse à Genève se prononça nettement pour le «non»,⁵ et Motta – qui était initialement d'avis qu'une abstention suffirait – fut chargé de motiver devant la SdN le refus helvétique. Il le fit dans un retentissant discours (reproduit in Fleury/Tosato 1994: 450–455), aux tons personnels et où il condamnait le communisme soviétique «ennemi de toute idée religieuse», discours vivement applaudi en Allemagne et dont on se souvint longtemps à Moscou.

Malgré l'absence de relations officielles, des relations *de facto* ont bel et bien existé entre les deux pays, par le biais de la «mission Wehrlin» du nom du délégué du CICR autorisé par les Soviétiques à gérer dès 1921 une sorte de consulat officieux de Suisse à Moscou, pour assister les Suisses de Russie. En contrepartie, les autorités helvétiques autorisaient la présence d'un représentant soviétique *de facto* à Berne, en la personne de Serge Bagotzky, lui aussi délégué de la Croix-Rouge. En 1937, puisqu'elle disposait désormais d'une délégation à la SdN à Genève, l'Union soviétique rappela Bagotzky, et en 1938 le CICR – en accord avec la Confédération – en fit de même avec Wehrlin. Peter Huber, dans sa thèse sur les communistes suisses, a été le premier à attirer l'attention sur la «mission Wehrlin» (Huber 1994; Fleury/Tosato 1994). Des recherches approfondies ont été ensuite effectuées sur le sujet (Fayet/Huber 2002, 2003), et une édition critique de documents est prévue, afin de mieux comprendre comment un délégué du CICR a pu officier à Moscou pendant 17 ans comme «consul de Suisse» (Huber/Pitteloud 2010). Il s'agit là, d'ailleurs, d'un exemple frappant de la grande complémentarité existant entre la politique du CICR et celle de la Confédération.

Les relations avec l'Italie fasciste

En juin 1921, alors qu'il n'était que député à la Chambre italienne, le futur Duce Benito Mussolini prononça un discours qui faisait allusion à la frontière du Gothard, qualifiée de frontière naturelle et sûre pour l'Italie, et évoqua les risques liés, selon lui, à la germanisation du Tessin. Ce discours suivait de peu la fondation, à Lugano, du premier *fascio* italien à l'étranger. Dès lors, le fascisme fut facilement associé, dans la Confédération et tout particulièrement outre-Gothard, au péril irrédentiste. Arrivé au pouvoir en octobre 1922, après la *Marche sur Rome*, Mussolini s'efforça de rassurer Motta et le Conseil fédé-

ral, et en 1924 fut conclu entre Rome et Berne un traité d'arbitrage; la même année, cependant, paraissait en Italie une brochure anonyme – *La Questione ticinese* – au ton irrédentiste, et ce thème continua de troubler les rapports entre Berne et Rome dans les années suivantes. En 1928, Mussolini fit enlever par un stratagème, près de Campione, Cesare Rossi, son ancien collaborateur devenu son ennemi: malgré les preuves dont ils disposaient, Motta et le Conseil fédéral n'osèrent pas empoigner le Traité d'arbitrage pour exiger la restitution de Rossi. En dépit de cette crise diplomatique, puis de l'activité en Suisse des *fasci* et des réfugiés antifascistes, Motta veilla à ce que les relations officielles avec Rome, auxquelles il attribuait une grande importance, restent cordiales. Katharina Spindler (1976) a été la première à étudier ces relations – pour les années 1920 – se basant aussi sur les sources italiennes; elle a consacré une part importante de sa thèse aux positions adoptées face au fascisme par les «familles idéologiques de la bourgeoisie suisse». Rigonalli (1983) a poursuivi la recherche jusqu'en 1940, en s'intéressant tout particulièrement aux répercussions sur les rapports entre Rome et Berne, de la propagande irrédentiste visant le Tessin et les Grisons de langue italienne. La question de l'irrédentisme et de la politique culturelle de Rome à l'égard du Tessin, a été développée ensuite par Codioli (1988; cf. aussi Crespi 2004; Cerutti 2008). Dans l'ensemble on peut dire que, sans nourrir de visées concrètes – tout au moins jusqu'en 1940 – Mussolini se montra fort sensible à la question de l'italianité du Tessin et aux risques de sa «germanisation», et laissa un large espace de manœuvre à la propagande italienne, voire encouragea et appuya en sous-main quelques citoyens tessinois qui se situaient dans l'«orbite irrédentiste». L'un des plus actifs, et peut-être le seul qui était favorable également à des projets annexionnistes, était Aurelio Garobbio (1989), auteur peu avant sa mort d'un intéressant livre de souvenirs (sur le rôle de Garobbio, cf. Huber 1955). Cerutti (1985, 1988) a tenté de montrer l'impact sur les relations diplomatiques de la présence sur sol helvétique de réfugiés antifascistes (les *fuorusciti*; cf. aussi Signori 1983) souvent fort actifs et disposant d'appuis auprès de politiciens autochtones, et d'un réseau capillaire de *fasci*. Depuis Berne, comme le montre sa correspondance, Motta suivait attentivement ces activités, cherchant parfois à freiner l'élan même de quelques amis politiques, pour éviter que cela ne nuise à l'amitié officielle avec Rome, qui primait finalement sur le droit d'asile. Les archives romaines ont permis également de documenter au centime près les appuis financiers très considérables que Mussolini fit personnellement verser au colonel vaudois Arthur Fonjallaz, le fondateur du fascisme suisse en 1933. Bien que fermement opposé à toute forme de dictature – y compris fasciste (en 1937, le ministre d'Italie, Tamaro, le qualifia de «démocrate acharné» [*sviscerato democratico*]) – Motta ne condamna jamais ouvertement le fascisme italien. Il ne rencontra

Mussolini qu'une seule fois, en avril 1933 à Rome – où il s'était rendu avec son épouse à l'occasion de l'Année sainte – et dans l'entretien qu'il eut avec le Duce, celui-ci aborda la question de l'italianité du Tessin (Rigonalli 1983; Cerutti 1988). Admirateur avant tout de la culture italienne et de l'Italie tout court, Motta fut aussi admiratif de certaines réalisations de l'homme d'Etat Mussolini, comme la conclusion des accords du Latran en 1929, et en septembre 1938, après les accords de Munich, il prononça à Lugano un éloge très appuyé du Duce, considéré par lui comme le «sauveur de la paix». Selon Mattioli (1994), la compréhension que Motta a pu manifester parfois à l'égard de l'Italie fasciste, excédait largement les usages diplomatiques. Mattioli a posé la question de l'influence qu'une personnalité comme Gonzague de Reynold, très admiratif des réalisations du fascisme et qui avait rencontré Mussolini à différentes reprises, avait pu exercer sur Motta et indirectement sur la politique étrangère suisse. Il est vrai que Motta, en juin 1939, prit ouvertement la défense de Reynold, attaqué par les socialistes, devant le Conseil national. Après un dépouillement attentif de la correspondance du magistrat tessinois, Trisconi (1996) est cependant parvenue à la conclusion que l'influence de l'aristocrate fribourgeois sur Motta a été marginale, voire insignifiante, malgré ce que Reynold a pu prétendre dans ses mémoires.

A propos des sanctions votées en 1935 par la SdN contre l'Italie après l'agression de l'Ethiopie et auxquelles aurait dû s'associer la Suisse, Daniel Bourgeois (1974, repris in Bourgeois 1998) avait déjà posé la question – dans un article pionnier – de l'influence éventuelle des milieux d'affaires sur la position adoptée par Motta et le Conseil fédéral. On sait surtout qu'avant d'être élu au Conseil fédéral, le Tessinois avait été l'avocat-conseil des *Gotthardwerke* de Bodio, liées à la société Motor (Brown Boveri). L'analyse de sa correspondance ne révèle pas non plus de pressions de lobbys économiques (Trisconi 1996). Le Tessinois s'est moins occupé que son successeur Pilet-Golaz des questions financières et économiques: si l'on prend la Délégation financière du Conseil fédéral, fondée en 1934 et dont Motta était membre, Pilet-Golaz y joua un rôle beaucoup plus actif (Perrenoud 2011). Selon Cerutti (1986), la position officielle de la Suisse face aux sanctions a été définie progressivement, à l'issue d'un cheminement auquel ont été associés différents experts, ainsi que les principaux milieux socio-économiques intéressés, et elle peut donc être qualifiée de politique «consensuelle». Dès la première réunion consacrée à la question, réunion présidée par Motta et à laquelle participait notamment Max Huber, président du CICR (Baudendistel 2006), il fut décidé de privilégier les intérêts de la neutralité traditionnelle au détriment de la solidarité avec l'institution genevoise,⁶ ce qui correspondait en définitive à la pratique réaliste suivie par Berne dès le début des années 1920 (Fleury 1987; cf. aussi Stettler 1977). La Confédération reconnut à Genève que

c'était bien l'Italie qui était l'Etat agresseur, mais se limita ensuite à une participation fort réduite, quasi symbolique, aux mesures punitives proposées par la SdN. En revanche, sur proposition de Walter Stucki, directeur de la Division du commerce puis dès décembre 1935 délégué du Conseil fédéral pour le commerce extérieur, Berne sut profiter de la crise pour négocier avec Rome un accord de compensation (clearing), un objectif que les Suisses poursuivaient depuis plusieurs mois déjà. C'était là un résultat important, puisque c'est à travers le canal du clearing qu'allaient désormais se développer les échanges financiers italo-suisses. Ces échanges, notamment durant la Deuxième Guerre mondiale, ont été étudiés en profondeur par Gerardi (2007; cf. aussi Hauser 2001; Kuder 2002). A relever l'importance et l'influence sur ces relations, de l'«Association suisse pour les rapports culturels et économiques avec l'Italie», fondée à Zurich en 1937 à l'initiative du consul italien et qui groupait les représentants de tous les principaux secteurs industriels suisses présents en Italie (Gerardi 2002; Hauser 2001; Winkler 1992). Pendant la crise des sanctions, la propagande italienne à Genève avait pu compter sur l'engagement de Georges Oltramare, le chef de l'Union nationale, qui avec l'appui personnel de Mussolini avait développé une intense campagne contre la SdN (Cerutti 1989). En mars 1936, en pleine crise des sanctions, Paul Ruegger avait succédé à Georges Wagnière comme ministre de Suisse à Rome. Glur (2005) a étudié la période de six ans pendant laquelle Ruegger – un des diplomates helvétiques les plus en vue – était resté en poste à Rome, jusqu'à son rappel en février 1942 à la demande de Mussolini. Le catholique Ruegger était très admiratif et loyal à l'égard de Motta, alors qu'il se montra beaucoup plus critique envers son successeur Pilet-Golaz. Selon Glur, Ruegger a beaucoup pesé sur la décision de Motta de reconnaître en décembre 1936 l'empire italien en Ethiopie, intervenant à Berne avec insistance en faveur de ce choix, après le discours prononcé par Mussolini début novembre et qui se voulait amical envers la Confédération. Il n'en reste pas moins que la décision de Motta – approuvée par le Conseil fédéral – manquait clairement d'équilibre.

La Suisse et la Guerre d'Espagne

A juste titre, dans son histoire de la neutralité, Bonjour (1970, vol. 3: 203–230) a traité l'épisode de la Guerre d'Espagne dans le chapitre consacré au retour de la Suisse à la neutralité intégrale. Les événements d'Espagne se déroulent alors que Motta, après l'échec des sanctions qui avait mis en évidence l'impuissance de la SdN, et après le départ de l'Italie en décembre 1937, entreprend de détacher la Confédération des liens avec l'institution wilsonienne. A l'époque, le conflit espagnol avait fortement marqué et divisé l'opinion en Suisse, puis, après une

longue période d'amnésie due à la guerre mondiale, la mort de Franco a réveillé un réel intérêt pour le sujet et suscité de nombreuses publications, en particulier sur les brigadistes (Batou/Prezioso/Rapin 1997). Dans la deuxième moitié des années 1990, un programme de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique mené par les Universités de Genève et de Lausanne (*La Guerre d'Espagne et la Suisse 1936–1939*) a débouché notamment sur un ouvrage consacré aux volontaires suisses (Ulmi/Huber 2001), et sur un colloque international (1998) durant lequel ont été abordés des thèmes comme la position de la Suisse officielle, l'attitude des forces de la gauche helvétique, celle des catholiques et des protestants, de l'Entente anticommuniste de Théodore Aubert, ainsi que les relations économiques (Cerutti/Guex/Huber 2001). Cerutti y a tenté une brève synthèse sur la politique de la Suisse officielle face à la Guerre civile, prenant en compte exclusivement les sources suisses: si l'on en croit ces sources, en particulier les délibérations du Conseil fédéral, la politique helvétique a été déterminée essentiellement par des considérations réalistes, soit la défense des intérêts économiques dans la Péninsule (placés surtout en Catalogne) et la protection de la colonie suisse. Ce sont les pressions répétées du Vorort qui ont amené Berne à se rapprocher progressivement des autorités insurgées de Burgos, en envoyant sur place, d'abord un délégué de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), puis un diplomate en la personne d'Eugène Broye. Ainsi, la Confédération a maintenu formellement des relations officielles avec la République, tout en nouant des relations de fait, mais de plus en plus substantielles, avec les nationalistes, jusqu'à la reconnaissance de Franco, décidée peu après la chute de la Catalogne. Les considérations idéologiques et religieuses (qui ont certainement beaucoup affecté le catholique Motta) apparaissent donc, tout compte fait, secondaires en tant que déterminantes de la politique officielle de la Suisse. Il n'en reste pas moins que Motta a dû exercer une influence personnelle directe, notamment dans l'adoption des arrêtés fédéraux d'août 1936, ainsi que dans la décision prématurée prise en février 1939 de reconnaître *de jure* le gouvernement de Franco.

Farré (2006), qui a été le premier à pouvoir consulter également les archives espagnoles, souligne aussi la dimension «structurante» des rapports économiques, d'autant plus qu'avec l'Espagne il n'existait pas de problèmes de voisinage comme il en existait à l'époque avec l'Allemagne et l'Italie. Mais il relève aussi, sur la base des rapports envoyés à Burgos par le représentant officiel de Franco à Berne, le très remuant Bernabé Toca, le poids des facteurs idéologiques, notamment les considérations de sympathie pour la cause nationaliste exprimées par Motta et par son collaborateur Hans Frölicher, responsable du dossier espagnol au DPF jusqu'à sa nomination comme ministre de Suisse à Berlin. Face au dynamisme de Toca, la République espagnole disposait à Berne d'un représentant beaucoup moins entreprenant, d'autant moins que certains de

ses collaborateurs avaient fait défection en faveur des nationalistes. La thèse de Farré fait ressortir le rôle du catholique fribourgeois Eugène Broye, qui a représenté la Suisse en Espagne de 1938 à 1951, et dont les rapports montrent de fortes sympathies pour la cause de Franco. En 1941 fut conclu entre Berne et Madrid un accord sur le transit qui acquit une grande importance pour le ravitaillement de la Confédération dans la dernière phase de la guerre, lorsque les ports italiens étaient pratiquement inutilisables. En contrepartie de ces prestations, la Suisse a versé plus de 200 millions de francs, fort précieux pour l'économie espagnole, voire pour la survie du régime franquiste (cf. aussi Nussbaum 1999).

L'ouverture des archives des Brigades internationales à Moscou a permis de faire considérablement progresser nos connaissances sur les volontaires suisses, par le recoupement des dossiers moscovites avec ceux de la justice militaire suisse déposés aux Archives fédérales (Ulmi/Huber 2001). Huber (2009) a ensuite poursuivi la recherche et rassemblé des informations biographiques sur environ 700 brigadistes (sur un total d'environ 800). Ces travaux confirment que la justice militaire helvétique s'est montrée à l'époque particulièrement sévère par rapport à celle d'autres Etats démocratiques. En janvier 1939, le Conseil fédéral prit position contre la demande d'amnistie, prétextant notamment que cette participation massive de citoyens suisses au conflit espagnol avait affecté la neutralité officielle de la Confédération, une thèse rejetée plus tard par Bonjour (1970, vol. 3: 223–224; cf. aussi Cerutti 2003). Une réhabilitation bien tardive des volontaires – à valeur symbolique – n'est intervenue qu'en 2009. On connaît désormais un peu mieux le profil de la quarantaine de volontaires engagés chez Franco (Hug 2011).

Les relations avec le Troisième Reich

Dès 1920, Adolf Hitler avait rencontré à Munich des sympathisants suisses (comme Hektor Ammann ou Ulrich Wille junior), mais ce n'est qu'à l'été 1923 qu'il effectua en Suisse son premier et unique voyage, à la recherche de subsides financiers. On connaît désormais le contenu du discours tenu à Zurich par le futur Führer à cette occasion – le 30 août 1923 – devant une quarantaine de représentants de la grande bourgeoisie zurichoise (Schwarzenbach 2006). Pendant la période de Weimar, Berne fut représentée à Berlin par Hermann Rüfenacht – le négociateur de l'accord de 1927 avec les Soviétiques – qui, selon Paul Widmer (1997), a été le meilleur observateur et le plus équilibré dont la Suisse a pu disposer en Allemagne pendant l'entre-deux-guerres. Son successeur, Paul Dinichert, très proche de Motta, fut pourtant déplacé en 1938, suivant le souhait des autorités allemandes,⁷ et remplacé par Hans Frölicher.

Les relations entre la Suisse et le Troisième Reich jusqu'en 1941 ont fait l'objet de la thèse de Daniel Bourgeois (1974), basée sur les fonds des archives allemandes, thèse reconnue comme un modèle du genre, et à laquelle ont dû se référer toutes les recherches postérieures (Perrenoud 2006). Le chef du DPF était très anxieux face aux visées des milieux nazis envers la Confédération et fit des efforts répétés pour obtenir une déclaration rassurante de Hitler: les assurances très catégoriques que celui-ci fit en 1937 à l'ancien conseiller fédéral Schult Hess ne furent pourtant pas suivies d'effets concrets. En 1935, Motta obtint la restitution du journaliste Jacob, enlevé par les nazis à Bâle, et en 1937, après l'assassinat de Wilhelm Gustloff, Berne fit fermer la direction du mouvement nazi en Suisse que ce dernier avait jusqu'alors dirigée. En vue du procès contre l'auteur de l'attentat, David Frankfurter, Motta intervint indirectement auprès du tribunal de Coire pour que les débats ne se transforment pas en un procès du Troisième Reich (sur l'affaire Gustloff, cf. aussi Gillabert 2008). En définitive, selon Bourgeois, le chef de la diplomatie helvétique a pratiqué une sorte d'apaisement envers l'Allemagne, mais en contrepartie cette politique a permis de renforcer la crédibilité de la neutralité. Quant au rôle d'Ernst von Weizsäcker – ministre à Berne de 1933 à 1937, puis secrétaire d'Etat aux affaires étrangères allemandes –, son influence dans la solution pacifique des crises avec la Suisse a été nettement exagérée. C'est également l'avis de Schwarz (2007), auteur d'une thèse sur le diplomate allemand: à l'encontre de Frölicher, selon qui Weizsäcker avait été «une chance pour la Suisse», cet auteur rappelle que ce diplomate avait d'abord défendu de façon convaincue les intérêts de son propre Etat, et était intervenu systématiquement contre la presse suisse, même en tant que secrétaire d'Etat. Il faut en revanche lui reconnaître qu'il n'appuya pas du tout les fronts ni les mouvements de rénovation, comme l'avait déjà montré Bourgeois. Parmi ses sources, Schwarz a utilisé le *Tagebuch* de Markus Feldmann (2001–2002), qui met en évidence des relations très cordiales entre le journaliste et futur conseiller fédéral, et Weizsäcker, ce qui contraste avec la position très critique adoptée après-guerre envers ce dernier par Feldmann. Dans un article consacré à Hans Frölicher, Schwarz (2008) a passé en revue les jugements émis sur le ministre à Berlin, en commençant par celui fort critique de Bonjour, par rapport auquel les suivants se sont positionnés. D'accord avec Frölicher, son collaborateur Franz Kappeler exigea à différentes reprises du Conseil fédéral des mesures énergiques contre la presse suisse, et fit preuve de crédulité à l'égard des promesses de Weizsäcker. Mais, au contraire de Frölicher, qui après-guerre fut placé dans une voie de garage, Kappeler ne fut pas atteint dans sa carrière et n'essuya pas de critiques pour son comportement à la légation de Berlin (Schwarz 2011). Un des rares auteurs à émettre un jugement positif sur Frölicher a été Fink (1985). Franz Rudolf von Weiss, le courageux consul de Suisse à Cologne sous le nazisme, a

fait l'objet d'une publication qui contient en annexe ses rapports envoyés entre 1933 et 1949 (Schmitz/Haunfelder 2001).

Stauffer (1991, 2004) s'est intéressé de très près au parcours exceptionnel de l'aristocrate bâlois Carl Jacob Burckhardt, nommé en 1937 – sur suggestion de Weizsäcker – haut-commissaire de la SdN à Danzig; c'est dans le cadre de cette mission qu'il rencontrera Hitler à deux reprises, lequel fera ensuite son éloge public au Reichstag. Avant la publication par Burckhardt, en 1960, de son propre témoignage – *Meine Danziger Mission* – Willy Bretscher était intervenu pour inciter l'auteur à corriger certains passages insinuant que les Juifs avaient aussi une part de responsabilité dans l'éclatement de la guerre. Après la mort de Motta – qui s'était fait connaître en dehors de la Suisse grâce à la SdN – Burckhardt devint probablement la personnalité suisse la plus connue à l'étranger. Après l'été 1940, le général Guisan proposa à deux reprises au Conseil fédéral d'envoyer Burckhardt en mission extraordinaire à Berlin (ce qui outrepassait les compétences du chef de l'armée), mais se heurta à l'opposition de Pilet-Golaz. Grâce à sa position à la tête du CICR (en 1944 il remplaça Max Huber à la présidence), le Bâlois disposa assez tôt d'informations sur le génocide des Juifs, et noua également des contacts secrets avec des membres de la résistance allemande (Stauffer 1998). Dans sa thèse consacrée à Jean-Marie Musy, Sebastiani (2004) a qualifié l'idéologie du Fribourgeois de conservatisme contre-révolutionnaire, «pétrifié» après la grève générale de 1918, dans un dogmatisme anticomuniste dont il ne se départira plus. En tant que chef du département des finances, Musy avait joué un rôle important dans l'élaboration de la loi sur les banques de 1934, la même année où il démissionna du Conseil fédéral de manière spectaculaire. Sebastiani situe en 1937, l'année de sa première rencontre avec Himmler, l'entrée de Musy dans l'orbite allemande, et le début d'une collaboration voulue et recherchée, qui après 1940 s'inspirera beaucoup de l'exemple de Vichy. Le médecin lucernois Franz Riedweg, proche collaborateur de Musy au sein de son Action nationale suisse contre le communisme, a été probablement le Suisse le plus influent au service de l'Allemagne nazie (Wyss 2010).

La Deuxième Guerre mondiale

La publication du Rapport Bonjour au début des années 1970 a accentué si besoin était l'image négative attachée à Marcel Pilet-Golaz, due tout particulièrement à son discours radiodiffusé du 25 juin 1940. Les critiques les plus sérieuses adressées par Bonjour, qui s'appuyaient notamment sur le rapport de Hausamann et sur la rivalité bien connue avec Guisan, ont ensuite été nuancées, voire contestées par d'autres auteurs (notamment Gautschi 1989). Bucher (1991) a carrément tenté

de renverser cette image négative, estimant que Pilet-Golaz avait été au fond un bouc émissaire et proposant de l'inclure – étant donné les difficultés du contexte historique dans lequel le Vaudois avait dû agir – parmi les grands hommes d'Etat de l'histoire suisse. Un éclairage original a été apporté par l'historien britannique Neville Wylie (1997, 2003), auteur d'une thèse sur les rapports entre Berne et Londres pendant la guerre, qui cite notamment la documentation du *Foreign Office* sur Pilet-Golaz. Les relations entre celui-ci et les représentants britanniques à Berne étaient bonnes, voire excellentes, ceux-ci (en particulier le ministre David Kelly) faisant preuve de compréhension pour la situation de la Confédération et invitant Londres à «traiter la Suisse avec douceur». L'erreur de Pilet-Golaz – mauvais connaisseur du monde anglo-saxon, comme l'avait été son prédécesseur Motta – fut de surestimer l'influence de ces diplomates sur leur propre gouvernement: en effet, après l'important crédit accordé par Berne à Berlin en juillet 1941, Londres abandonna la ligne douce et adopta la ligne dure exigée par le Ministère de l'Economie de guerre avec le résultat qu'un millier de sociétés suisses furent mises à l'index sur les listes noires britanniques.

Il paraît cependant excessif de prétendre que Pilet-Golaz ignorait les atouts économiques et financiers dont disposait la Confédération face à l'Axe: Perrenoud (2011, 1988) a montré au contraire qu'il en était fort conscient et qu'il leur accordait une grande importance, alors qu'il était sceptique face aux atouts militaires. D'ailleurs, dès novembre 1941 fut créée, au sein du département que dirigeait Pilet, une importante section chargée de la défense des intérêts privés à l'étranger, dirigée par Robert Kohli, et qui développa une sorte de «diplomatie financière».

Pour les Etats-Unis, mise à part Schiemann (1991) qui a étudié aussi l'aspect diplomatico-politique, on s'est intéressé surtout aux relations financières et aux conséquences du blocage des avoirs suisses décidé en 1941 par le gouvernement Roosevelt (Dürer 1984; Wilkins 1999; Cerutti 1999). A la suite d'autres historiens, Wylie a remarqué la forte emprise de Pilet-Golaz sur les décisions de politique étrangère et sa capacité à faire accepter ses propositions par ses collègues du gouvernement, grâce aussi à une certaine supériorité intellectuelle. Wylie a pu vérifier l'impact positif des «bons offices» de la Suisse sur l'attitude des Anglo-Saxons à son égard: à l'automne 1942, lors de la «crise des menottes» entre Londres et Berlin, Londres avait beaucoup apprécié l'initiative de Pilet-Golaz pour tenter de résoudre la crise; dans la période finale du conflit, le rôle de la Suisse comme puissance protectrice a même été décisif pour persuader les Anglo-Saxons de fermer les yeux sur la collaboration économique de Berne avec l'Allemagne (Wylie 2000, 2003, 2010). Coduri (1999) s'est intéressé à la protection par Berne des milliers de ressortissants anglais et américains dans la Chine sous occupation japonaise, et aux montages financiers compliqués qu'il

a fallu mettre en place pour leur faire parvenir les sommes très élevées qui leur étaient destinées. D'une manière générale, s'agissant de la visite des camps des prisonniers de guerre, la mission de la Puissance protectrice était assez proche de celle du CICR, dont l'attitude face au génocide a été étudiée par Jean-Claude Favez (1988) dans un ouvrage désormais classique. Pour définir les rapports entre le CICR et le gouvernement helvétique, on parlait généralement de subordination de l'institution genevoise à l'égard de Berne, du fait que le CICR comptait parmi ses membres un représentant du Conseil fédéral (Motta dès 1923, Etter dès 1940). En outre, un lien supplémentaire fut établi en 1942 lorsqu'un membre du CICR, Edouard de Haller, fut chargé du nouveau poste de Délégué du Conseil fédéral aux œuvres d'entraide internationale, en contact étroit avec Pilet-Golaz. L'ouvrage très récent de Vonèche Cardia (2012) réfute cependant cette thèse, affirmant que le CICR disposait d'une autonomie décisionnelle et qu'il n'était ni à la remorque ni manipulé par le Conseil fédéral (y compris dans le cas du fameux non-appel d'octobre 1942). Les rapports entre les autorités helvétiques et l'institution genevoise ont finalement été bien plus complexes qu'on l'a souvent prétendu, et non dénués de rivalités. En tant que puissance protectrice des intérêts allemands, la diplomatie helvétique eut à visiter dans sa prison britannique l'ex-dauphin de Hitler, Rudolf Hess, après son rocambolesque atterrissage sur sol anglais en mai 1941. Ces visites furent entourées d'une grande discrétion, et les comptes rendus rédigés par les diplomates suisses⁸ furent gardés sous enveloppe scellée à la légation de Londres, ce qui fait que, vraisemblablement, Staline n'en fut pas informé (Stauffer 1987).

La protection par la Suisse des intérêts italiens a été d'une grande complexité, à cause notamment des changements de régime intervenus dans la Péninsule, et du très grand nombre de dossiers traités (Schneider 2007, 2010). Dès 1941 cet aspect pourtant important des relations entre Rome et Berne était passé au second plan face aux pressions de plus en plus fortes exercées par les autorités fascistes pour obtenir de nouveaux crédits, ce qui avait provoqué en février 1942 le rappel du ministre Ruegger, déclaré par Rome *persona non grata*. Son successeur ne fut désigné qu'en novembre 1942, en la personne du banquier Peter Vieli, qui en 1940 avait été parmi les signataires de la «Pétition des 200», et qui était très fortement recommandé par les milieux économiques (Gerardi 2007; Perrenoud 1988, 2011; Winkler 1992). Quant à Ruegger, il fut envoyé par Pilet-Golaz comme ministre à Londres à l'été 1944, avec la tâche prioritaire de négocier avec les diplomates soviétiques sur place la reconnaissance diplomatique avec Moscou. Le «non» des autorités soviétiques, d'autant plus humiliant et retentissant qu'il fut diffusé à la radio le 1er novembre et qu'il accusait Berne d'avoir pratiqué une politique pro-fasciste, surprit l'opinion en Suisse et entraîna la démission presque immédiate du chef du DPF (Gehrig-Straube 1997; Pavillon 1999).

Avant guerre déjà, les relations avec la France avaient été marquées par la dimension financière, et en 1936 la dévaluation du franc avait été pratiquement synchronisée sur la décision analogue de Paris (Müller 2003, 2010). En juillet 1940, immédiatement après la défaite de la France, le Conseil fédéral avait décidé le blocage des très importants capitaux français – en grande partie afflués après la victoire du Front populaire – pour disposer d'un gage essentiel en vue des négociations futures. Les relations entre Berne et les autorités de Vichy avaient été cordiales, compte tenu aussi des importants intérêts suisses sur place, et ce n'est qu'à l'été 1943 qu'avaient eu lieu les premiers contacts discrets avec la France libre à Alger. Le 31 août 1944, soit peu après les Alliés, Berne reconnut le gouvernement provisoire dirigé par de Gaulle, mais les nouvelles autorités françaises s'opposèrent au retour du ministre Stucki, qui avait représenté la Suisse à Vichy (Lévêque 1979; Perrenoud 1999; Perrenoud/Lopez 2002; Schaufelbuehl 2009; Bourgeois 2010). Ce n'est qu'en mai 1945 que le poste de Paris put être occupé par Carl Jacob Burckhardt. Quant à la très forte personnalité de Walter Stucki, dont le rôle de négociateur allait se révéler crucial aussi dans l'immédiat après-guerre, elle mériterait sans doute une biographie critique, mais en attendant, on peut se référer à la synthèse proposée par Perrenoud (2011).

Le journal intime tenu pendant les années de guerre par le ministre à Bucarest, Roger de Weck (2001), et publié par Roth (2002), constitue un cas fort rare parmi les diplomates helvétiques, d'autant plus que ce patricien fribourgeois s'y exprime clairement dès l'été 1940 en faveur de de Gaulle et y dit très tôt sa certitude dans la défaite finale du Reich. Camille Gorgé, ministre à Tokyo de 1940 à 1945, avait envisagé dans les années 1950 de publier son «journal» sur son activité au Japon (activité il est vrai fort importante, étant donné la protection par la Suisse des intérêts anglo-saxons dans la Chine occupée); après une analyse critique du texte, conservé par la famille du diplomate, Trisconi (1994) a démontré qu'il s'agit en fait d'un «pseudo-journal», composé après-guerre à partir de notes et carnets rédigés au Japon.

Conclusion

En conclusion, un constat évident s'impose: il existe un très fort déséquilibre entre les travaux consacrés à la Première Guerre mondiale et ceux publiés sur la Deuxième (sous l'effet aussi de la crise des fonds en déshérence). Si l'on prend l'exemple du rôle de la Suisse comme puissance protectrice, objet d'études récentes qui en ont confirmé l'importance pour la période du deuxième conflit mondial, on constate en revanche que presque tout reste à faire pour 1914–1918. Signalons néanmoins deux thèses en cours à Fribourg sur la Suisse dans la

Grande Guerre, qui, tout en revendiquant une approche d'histoire culturelle, ont des liens évidents avec les relations extérieures: celle d'Alexandre Elsig sur la propagande déployée dans la Confédération par les belligérants, et celle de Patrick Bondallaz consacrée aux activités humanitaires de la Suisse. La thématique de l'humanitaire et des relations complexes entre le CICR et les autorités fédérales – entre dépendance et complémentarité voire rivalité – constitue un chantier fertile pour l'ensemble de la période, grâce notamment à la richesse des archives de l'institution genevoise.

Le poids de l'économique apparaît finalement comme prépondérant dans les grands dossiers de politique étrangère présentés ci-dessus, exception faite pour les rapports avec Moscou, où c'est le facteur idéologique qui a prévalu. L'absence de relations officielles avec l'Union soviétique de 1918 à 1946 constitue bien une anomalie de la politique étrangère helvétique, la règle voulant que l'on reconnaisse des Etats.

A côté de l'aspect économique, relativement bien étudié, l'influence de l'opinion publique sur la politique extérieure pourrait être mieux mesurée, notamment pour les années 1930, dans le sillage de la synthèse tentée par Peter Stettler pour la décennie précédente.

Les relations bilatérales avec la France, dont on a étudié principalement jusqu'ici la dimension financière et commerciale, font l'objet d'une thèse en cours (Roberto Garavaglia) pour la période des années 1930.

Plusieurs personnalités qui ont marqué à différents titres la politique étrangère helvétique – que l'on pense par exemple à Arthur Hoffmann, Walter Stucki, ou Giuseppe Motta – pourraient faire l'objet de biographies critiques. Le riche matériel publié par les *DDS*, y compris l'appareil critique des volumes, contient des pistes de recherche non dénuées d'intérêt et qu'il vaudrait la peine d'explorer.

Notes

- 1 Ont été dépouillées en particulier, la *Revue suisse d'histoire*, *Etudes et sources*, *Relations internationales* et *traverse*. *Revue d'histoire*.
- 2 Sur Ador, outre la notice biographique de François Walter publiée in Altermatt (1992), cf. Durand (1996).
- 3 Cf. la notice de Mauro Cerutti sur Motta in Altermatt (1992). La seule biographie disponible sur Motta reste en définitive celle de Jean-Rodolphe de Salis (1941).
- 4 Cf. *DDS*, vol. 8, 1988, 967–968, lettre de Motta au ministre H. Rüfenacht, 29. 10. 1924.
- 5 *DDS*, vol. 11, 1989, 204–208, procès-verbal de la réunion de la délégation suisse à la SdN, 3. 9. 1934.
- 6 *DDS*, vol. 11, 1989, 458–468, procès-verbal de la réunion, 3. 10. 1935.
- 7 Cf. en particulier *DDS*, vol. 12, 1994, 343–344, lettre de Motta à Dinichert, 13. 12. 1937. Le comportement de Dinichert avait déjà fait l'objet de vives critiques, venant notamment du correspondant de la *Neue Zürcher Zeitung* à Berlin, Caratsch. Cf. *DDS*, vol. 11, 1989, 654–657, lettre à Motta, 5. 3. 1936.

- 8 Cf. *DDS*, vol. 14, 1997, 413–420, compte rendu du ministre de Suisse à Londres, Thurnheer, 12. 12. 1941.

Bibliographie

Une bibliographie additionnelle, contenant à la fois les titres ci-dessous ainsi que des références supplémentaires, est disponible sur le site de *traverse* (www.revue-traverse.ch).

- Altermatt Claude (1994), «Die Beziehungen der Schweiz zum Vatikan nach der Wiedererrichtung der Nuntiatur im Jahre 1920», in Altermatt Urs (Hg.), *Schweizer Katholizismus zwischen den Weltkriegen 1920–1940*, Freiburg i. Üe., 331–342.
- Altermatt Urs (1992), *Die Schweizer Bundesräte. Ein biographisches Lexikon*, Zürich.
- Andrzejewski Marek (1990), «Die Schweizerische Gesandtschaft in Warschau, ihre Tätigkeit und ihr Gesichtspunkt der polnischen Angelegenheiten», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 40, 297–306.
- Batou Jean, Prezioso Stéphanie, Rapin Ami-Jacques (1997), «Regards suisses sur la guerre civile d'Espagne (1936–1996). Traumatisme, refoulement et éveil de la curiosité», *Revue suisse d'histoire* 47, 27–45.
- Baudendistel Rainer (2006), *Between Bombs and Good Intentions. The Red Cross and the Italo-Ethiopian War. 1935–1936*, New York.
- Bonjour Edgar, *Geschichte der schweizerischen Neutralität. Vier Jahrhunderte eidgenössischer Aussenpolitik*, Bd. II (1965), Bd. III (1970), Basel.
- Bourgeois Daniel (1974), *Le Troisième Reich et la Suisse, 1933–1941*, Neuchâtel.
- Bourgeois Daniel (1974), «Milieux d'affaires et politique étrangère suisse à l'époque des fascismes», *Relations internationales* 1, 181–207.
- Bourgeois Daniel (1978), «L'image allemande de Pilet-Golaz 1940–1944», *Etudes et sources* 4, 69–127.
- Bourgeois Daniel (1982), «La neutralité de la Savoie du Nord et la question des Zones franches. Rappel historique, présentation des sources, indications de recherche», *Etudes et sources* 8, 7–48.
- Bourgeois Daniel (1989), «William E. Rappard et la politique extérieure suisse à l'époque des fascismes, 1933–1945», *Etudes et sources* 15, 7–82.
- Bourgeois Daniel (1998), *Business helvétique et Troisième Reich: milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne.
- Bourgeois Daniel (2010), «La représentation des intérêts étrangers de Vichy par la Suisse à l'ombre de l'Occupation et de la France libre», *Relations internationales* 144, 21–35.
- Bucher Erwin (1991), *Zwischen Bundesrat und General. Schweizer Politik und Armee im Zweiten Weltkrieg*, St. Gallen.
- Caillat Michel (2006), «L'Entente internationale anticommuniste de Théodore Aubert et ses archives», *traverse. Revue d'histoire* 2, 12–18.
- Caillat Michel (2009), «L'Entente internationale anticommuniste (EIA). L'impact sur la formation d'un anticommunisme helvétique de l'action internationale d'un groupe de bourgeois genevois», in Caillat/Cerutti/Fayet (2009), 147–163.
- Caillat Michel (2013), *L'Entente internationale anticommuniste de Théodore Aubert – Organisation interne, réseaux et action d'une internationale antimarxiste*, thèse, Genève.
- Caillat Michel, Cerutti Mauro, Fayet Jean-François (éd.) (2009), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse*, Zurich.
- Caratsch Annetta, Caillat Michel (2009), «L'assassinat de Vorovsky et le procès Conradi», in Caillat/Cerutti/Fayet (2009), 109–130.
- Cerutti Mauro (1981), «Politique ou commerce? Le Conseil fédéral et les relations avec l'Union soviétique au début des années trente», *Etudes et sources* 7, 119–143.

- Cerutti Mauro (1985), «Mussolini bailleur de fonds des fascistes suisses. Les relations entre le colonel Arthur Fonjallaz et le Duce, à la lumière de nouveaux documents italiens», *Revue suisse d'histoire* 35, 21–46.
- Cerutti Mauro (1987), «L'élaboration de la politique officielle de la Suisse dans l'affaire des sanctions contre l'Italie fasciste», *Itinera* 7, 76–90.
- Cerutti Mauro (1988), *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini. Fascisme et antifascisme 1921–1935*, Lausanne.
- Cerutti Mauro (1989), «Georges Oltramare et l'Italie fasciste dans les années trente. La propagande italienne à Genève à l'époque des sanctions et de la crise de la Société des Nations», *Etudes et sources* 15, 151–211.
- Cerutti Mauro (1999), «Le blocage des avoirs suisses aux Etats-Unis en 1941 et ses conséquences», in Guex (1999), 185–235.
- Cerutti Mauro (2001), «La politique de la Suisse officielle face à la guerre civile espagnole», in Cerutti/Guex/Huber (2001), 33–54.
- Cerutti Mauro (2003), «Pas d'amnistie pour les brigadistes. La Suisse et le débat sur l'amnistie en faveur des volontaires de la guerre d'Espagne: 1939–2002 ...», *traverse. Revue d'histoire* 1, 107–123.
- Cerutti Mauro (2008), «Irredentismo e regimi autoritari alle porte», in *Il Ticino fra le due guerre 1919–1939. Alla prova dei totalitarismi e dell'emergenza economica e sociale*, Lugano, 43–57.
- Cerutti Mauro, Guex Sébastien, Huber Peter (éd.) (2001), *La Suisse et l'Espagne de la République à Franco (1936–1946). Relations officielles, solidarités de gauche, rapports économiques*, Lausanne.
- Codioli Pierre (1988), *L'ombra del duce. Lineamenti di politica culturale del fascismo nel Cantone Ticino (1922–1943)*, Milano.
- Coduri Michele (1999), «Argent et bons offices. Implications économiques de la protection des intérêts alliés en Extrême-Orient pendant la Deuxième Guerre mondiale», in Hug Peter, Kloter Martin (Hg.), *Aufstieg und Niedergang des Bilateralismus. Schweizerische Aussen- und Aussenwirtschaftspolitik 1930–1960: Rahmbedingungen, Entscheidungsstrukturen, Fallstudien*, Zürich, 233–280.
- Crespi Ferdinando (2004), *Ticino irredento. La frontiera contesa. Dalla battaglia culturale dell'«Adula» ai piani d'invasione*, Milano.
- Dreyer Dietrich (1989), *Schweizer Kreuz und Sowjetstern. Die Beziehungen zweier ungleicher Partner seit 1917*, Zürich.
- Durand Roger (éd.) (1996), *Gustave Ador: 58 ans d'engagement politique et humanitaire*. Actes du colloque Gustave Ador tenu au Palais de l'Athénée les 9, 10 et 11 novembre 1995, Genève.
- Dürren Marco (1984), *Die schweizerisch-amerikanischen Finanzbeziehungen im Zweiten Weltkrieg. Von der Blockierung des schweizerischen Guthaben in den USA über die «Safehaven»-Politik zum Washingtoner Abkommen (1941–1946)*, Genf.
- Farquet Christophe (2009), «Le secret bancaire en cause à la Société des Nations (1922–1925)», *traverse. Revue d'histoire* 1, 102–115.
- Farré Sébastien (2006), *La Suisse et l'Espagne de Franco. De la guerre civile à la mort du dictateur (1936–1975)*, Lausanne.
- Favez Jean-Claude (1988), *Une mission impossible? Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis*, Lausanne.
- Favez Jean-Claude, Jost Hans Ulrich, Python Francis (éd.) (1998), *Les relations internationales et la Suisse. Actes du colloque du 3e cycle romand d'histoire moderne et contemporaine (Lausanne, 24–28 février 1997)*, Lausanne.
- Fayet Jean-François (2002), «Entre culture, politique et lobbying diplomatique: la Société pansoviétique d'échanges culturels avec l'étranger», in Jost/Prezioso (2002), 97–113.
- Fayet Jean-François, Huber Peter (2002), «Die Russlandsschweizer ohne Schutz? Die IKRK-Mission in Moskau als «verdecktes Konsulat» 1921–1938», *Etudes et sources* 28, 153–187.

- Fayet Jean-François, Huber Peter (2003), «La mission Wehrlin du CICR en Union soviétique (1920–1938)», *Revue internationale de la Croix-Rouge* 85, 95–117.
- Feldmann Markus (2001–2002), *Tagebuch 1923–1958*, 6 Bände, bearb. von Peter Moser, Basel.
- Fink Jürg (1985), *Die Schweiz aus der Sicht des Dritten Reiches 1933–1945. Einschätzung und Beurteilung der Schweiz durch die oberste deutsche Führung seit der Machtergreifung Hitlers – Stellenwert des Kleinstaates Schweiz im Kalkül der nationalsozialistischen Exponenten in Staat, Diplomatie, Wehrmacht, SS, Nachrichten- diensten und Presse*, Zürich.
- Fink Urban (2001), «Die Berner Nuntiatur: Infozentrum und Brücke zwischen zwei Kleinstaaten in Bedrängnis», in Conzemius Victor (Hg.), *Schweizer Katholizismus 1933–1945. Eine Konfessionskultur zwischen Abkapselung und Solidarität*, Zürich, 553–597.
- Fleury Antoine (1981), «L'enjeu du choix de Genève comme siège de la Société des Nations», in *L'historien et les relations internationales, Recueil d'études en hommage à Jacques Freymond*, Genève, 251–278.
- Fleury Antoine (1987), «La politique étrangère de la Suisse et la «nouvelle diplomatie»», *Itinera* 7, 54–75.
- Fleury Antoine (1998), «La réponse des autorités suisses au Plan Briand», in Fleury Antoine, Jilek Lubor (éd.), *Le Plan Briand d'Union fédérale européenne. Perspectives nationales et transnationales, avec documents. Actes du colloque international tenu à Genève du 19 au 21 septembre 1991*, Berne, 359–372.
- Fleury Antoine, Tosato-Rigo Danièle (éd.) (1994), *Suisse – Russie. Contacts et ruptures 1813–1955. Documents tirés du Ministère des Affaires étrangères de Russie et des Archives fédérales suisses*, Berne.
- Fleury Antoine, Tosato-Rigo Danièle (1995), «A propos de la représentation diplomatique soviétique à Berne (mai–novembre 1918): un nouvel éclairage à la lumière des rapports de Jan Berzine», *traverse. Revue d'histoire* 3, 29–45.
- Frech Stefan et al. (2001), *Clearing. Der Zahlungsverkehr der Schweiz mit den Achsenmächten*, Zürich.
- Garobbio Aurelio (1989), *Gabriele D'Annunzio e i «Giovani Ticinesi». Le vicende de «L'Adula» nei ricordi di un redattore*, Bolzano.
- Gattiker-Caratsch Annetta (1975), *L'affaire Conradi*, Berne.
- Gautschi Willi (1989), *General Henri Guisan. Die schweizerische Armeeführung im Zweiten Weltkrieg*, Zürich; traduction française: (1991) *Le Général Guisan. Le commandement de l'armée suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, Lausanne.
- Gehrig-Straube Christine (1997), *Beziehungslose Zeiten. Das schweizerisch-sowjetische Verhältnis zwischen Abbruch und Wiederaufnahme der Beziehungen (1918–1946) aufgrund schweizerischer Akten*, Zürich.
- Gerardi Dario (2002), «La création de l'Associazione svizzera per i rapporti culturali ed economici con l'Italia: entre culture, propagande et intérêts économiques», in Jost/Prezioso (2002), 81–95.
- Gerardi Dario (2007), *La Suisse et l'Italie 1923–1950. Commerce, finance et réseaux*, Neuchâtel.
- Gillabert Matthieu (2008), *La propagande nazie en Suisse. L'affaire Gustloff, 1936*, Lausanne.
- Glur Stefan (2005), *Vom besten Pferd im Stall zur persona non grata. Paul Ruegger als Schweizer Gesandter in Rom 1936–1942*, Bern.
- Grap Gilbert (2011), *Differenzen in der Neutralität. Der Volksbund für die Unabhängigkeit der Schweiz (1921–1934)*, Zürich.
- Guex Sébastien (éd.) (1999), *La Suisse et les Grandes Puissances, 1914–1945. Relations économiques avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France*, Genève.
- Hauser Benedikt (2001), *Netzwerke, Projekte und Geschäfte. Aspekte der schweizerisch-italienischen Finanzbeziehungen 1936–1943*, Zürich.
- Herren Madeleine, Zala Sacha (2002), *Netzwerk Aussenpolitik. Internationale Kongresse und Organisationen als Instrumente der schweizerischen Aussenpolitik 1914–1950*, Zürich.

- Hofer Walther (1993), «Der Abbruch der Beziehungen mit dem revolutionären Russland 1917–1927», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 43, 223–240.
- Huber Kurt (1955), *Drohte dem Tessin Gefahr? Der italienische Imperialismus gegen die Schweiz (1912–1943)*, Aarau.
- Huber Peter (1994), *Stalins Schatten in die Schweiz. Schweizer Kommunisten in Moskau. Verteidiger und Gefangene der Komintern*, Zürich.
- Huber Peter (2009), *Die Schweizer Spanienfreiwilligen. Biographisches Handbuch*, Zürich.
- Huber Peter, Pitteloud Jean-François (2010), «Une puissance protectrice inédite: la «mission» Wehrlin du CICR à Moscou (1920–1938)», *Relations internationales* 143, 89–101.
- Hug Peter, Kloter Martin (éd.) (1999), *Aufstieg und Niedergang des Bilateralismus. Schweizerische Aussen- und Aussenwirtschaftspolitik 1930–1960: Rahmbedingungen, Entscheidungsstrukturen, Fallstudien*, Zürich.
- Hug Ralph (2011), «Schweizer in Francos Diensten. Die Francofreiwilligen im spanischen Bürgerkrieg 1936–1939», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 61, 189–207.
- Jost Hans Ulrich (1983), «Menace et repliement, 1916–1945», in Andrey Georges et al., *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, t. 3, 91–178.
- Jost Hans Ulrich (1998), *Politik und Wirtschaft im Krieg 1938–1948*, Zürich; traduction française: (1999) *Le salaire des neutres, Suisse 1938–1948*, Paris, 1999.
- Jost Hans Ulrich, Prezioso Stéfanie (éd.) (2002), *Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels. Actes du colloque du 3e cycle romand d'histoire moderne et contemporaine (Lausanne-Fribourg, 8–23 février 2001)*, Lausanne.
- Kistler Karl (1974), *Die Wiedererrichtung der Nuntiatur in der Schweiz (1920). Ein Beitrag zur schweizerischen Kirchenpolitik 1914–1925*, Bern.
- Kreis Georg (1995), «La participation du peuple aux décisions de politique étrangère. Le cas de la Suisse», *Relations internationales* 84, 425–434.
- Kreis Georg (1999), *Die Schweiz im Zweiten Weltkrieg. Ihre Antworten auf die Herausforderungen der Zeit*, Zürich.
- Kuder Martin (2002), *Italia e Svizzera nella seconda guerra mondiale. Rapporti economici e antecedenti storici*, Roma.
- Kuhn Konrad J., Ziegler Béatrice (2011), «Dominantes Narrativ und drängende Forschungsfragen. Zur Geschichte der Schweiz im Ersten Weltkrieg», *traverse. Revue d'histoire* 3, 123–141.
- Kunz Hans Beat (1981), *Weltrevolution und Völkerbund. Die schweizerische Aussenpolitik unter dem Eindruck der bolschewistischen Bedrohung 1918–1923*, Bern.
- Kunz Hans Beat (1982), «La Suisse, le bolchevisme et le système de Versailles: foyer de la révolution mondiale ou siège de la Société des Nations?», *Revue suisse d'histoire* 32, 152–162.
- Lévêque Gérard (1979), *La Suisse et la France gaulliste 1943–1945. Problèmes économiques et diplomatiques*, Genève.
- Lodyginsky Georges (2009), *Face au communisme 1905–1950. Quand Genève était le centre du mouvement anticommuniste international*, éd. par Lodyginsky Youry, Caillat Michel, Genève.
- Luciri Pierre (1976), *Le prix de la neutralité. La diplomatie secrète de la Suisse en 1914–1915 avec des documents d'archives inédits*, Genève.
- Mattioli Aram (1994), *Zwischen Demokratie und totalitärer Diktatur. Gonzague de Reynold und die Tradition der autoritären Rechten in der Schweiz*, Zürich; traduction française: (1997), *Gonzague de Reynold. Idéologue d'une Suisse autoritaire*, Fribourg.
- Mittler Max (2003), *Der Weg zum Ersten Weltkrieg: Wie neutral war die Schweiz? Kleinstaat und europäischer Imperialismus*, Zürich.
- Monnier Victor (1995), *William E. Rappard. Défenseur des libertés, serviteur de son pays et de la communauté internationale*, Genève.
- Moos Carlo (2001), *Ja zum Völkerbund, Nein zur UNO. Die Volksabstimmungen von 1920 und 1986 in der Schweiz*, Zürich.

- Müller Philipp (2003), «La bataille pour le franc: la Suisse entre déflation et dévaluation (1931–1936)», in Müller Philipp, Paccaud Isabelle, Schaufelbuehl Janick Marina, *Franc suisse, finance et commerce. Politique monétaire helvétique (1931–1936). Les relations de la Suisse avec l'Angleterre (1940–1944) et la France (1944–1949)*, Lausanne, 7–145.
- Müller Philipp (2010), *La Suisse en crise (1929–1936). Les politiques monétaire, financière, économique et sociale de la Confédération helvétique*, Lausanne.
- Nussbaum Iris (1999), «Landesversorgung, Maschinenexporte und Finanztransfers. Aspekte der schweizerischen Aussenwirtschaftspolitik gegenüber Spanien während des Zweiten Weltkrieges und in der Nachkriegszeit bis 1949», in Hug/Kloter (1999), 281–305.
- Panzer Fabrizio (1993), «Benedetto XV e la Svizzera negli anni della Grande Guerra», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 43, 321–340.
- Pavillon Sophie (1999), *L'ombre rouge. Suisse – URSS 1943–1944. Le débat politique en Suisse*, Lausanne.
- Perrenoud Marc (1988), «Banques et diplomatie suisses à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Politique de neutralité et relations financières internationales», *Etudes et sources* 13/14, 7–128.
- Perrenoud Marc (1999), «La diplomatie suisse et les relations financières avec la France 1936–1945», in Guex (1999), 385–426.
- Perrenoud Marc (2003), «Secret bancaire et politique étrangère de la Suisse (1932–1962)», *Relations internationales* 111, 27–40.
- Perrenoud Marc (2005), «La place financière suisse en tant qu'instrument de la politique étrangère helvétique», *Relations internationales* 121, 25–42.
- Perrenoud Marc (2006), «Daniel Bourgeois, archiviste et historien, 20 ans de recherches, d'analyses et de débats sur la Suisse et les Suisses à l'époque du national-socialisme», *traverse. Revue d'histoire* 2, 7–11.
- Perrenoud Marc (2011), *Banquiers et diplomates suisses (1938–1946)*, Lausanne.
- Perrenoud Marc, Lopez Rodrigo (2002), *Aspects des relations financières franco-suisses (1936–1946)*, Zurich.
- Perrenoud Marc, Lopez Rodrigo et al. (2002), *La place financière et les banques suisses à l'époque du national-socialisme. Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931–1946)*, Zurich, Lausanne.
- Rigonalli Marzio (1983), *Le Tessin dans les relations entre la Suisse et l'Italie 1922–1940*, Locarno.
- Roth Simon (2002), «Un diplomate «francophile» dans la tourmente: René de Weck à Bucarest (1933–1945)», in Jost/Prezioso (2002), 115–127.
- Roulin Stéphanie (2010), *Un crédo anticommuniste. La commission Pro Deo de l'Entente internationale anticommuniste ou la dimension religieuse d'un combat politique (1924–1945)*, Lausanne.
- Ruchti Jacob (1928–1930), *Geschichte der Schweiz während des Weltkrieges 1914–1919. Politisch, wirtschaftlich und kulturell*, 2 Bände, Bern.
- Ruffieux Roland (1961), «L'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. Analyse d'une décision», *Revue suisse d'histoire* 11, 157–192.
- Ruffieux Roland (1972), «L'entrée de la Suisse dans la Société des Nations (1918–1929)», in Ruffieux Roland, Mesmer Heinz, Lasserre André, Natsch Rudolf, *La démocratie référendaire en Suisse au XXe siècle*, t. I: *Analyse de cas*, Fribourg, 39–118.
- Ruffieux Roland (1974), *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne.
- Salis Jean-Rodolphe de (1941), *Giuseppe Motta. 30 Jahre eidgenössische Politik*, Zürich.
- Schaufelbuehl Janick Marina (2009), *La France et la Suisse ou la force du petit. Evasion fiscale, relations commerciales et financières (1940–1954)*, Paris.
- Schiemann Catherine (1991), *Neutralität in Krieg und Frieden. Die Aussenpolitik der Vereinigten Staaten gegenüber der Schweiz 1941–1949. Eine diplomatiegeschichtliche Untersuchung*, Chur.

- Schmitz Markus, Haunfelder Bernd (2001), *Humanität und Diplomatie. Die Schweiz in Köln 1940–1949*, Münster.
- Schneider Johannes (2007), «Les bons offices et leurs retombées. La Suisse, puissance protectrice de l'Italie, 1940–1949», *traverse. Revue d'Histoire* 3, 131–147.
- Schneider Johannes (2010), ««Un moyen précieux de maintenir de bonnes liaisons»: la Suisse, puissance protectrice de l'Italie au cours d'une décennie tourmentée (1940–1949)», *Relations internationales* 144, 37–49.
- Schwarz Stephan (2007), *Ernst Freiherr von Weizsäckers Beziehungen zur Schweiz (1933–1945). Ein Beitrag zur Geschichte der Diplomatie*, Bern.
- Schwarz Stephan (2008), «Hans Frölicher in Berlin. Zur Diskussion über die Rolle des schweizerischen Gesandten in Berlin, 1938–1945», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 58, 445–467.
- Schwarz Stephan (2011), «Anpassung statt Widerstand: Franz Kappeler's Tätigkeit in Berlin», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 61, 418–434.
- Schwarzenbach Alexis (2006), ««Zur Lage in Deutschland». Hitlers Zürcher Rede vom 30. August 1923», *traverse. Zeitschrift für Geschichte* 1, 176–189.
- Sebastiani Daniel (2004), *Jean-Marie Musy (1876–1952), un ancien conseiller fédéral entre rénovation nationale et régimes autoritaires*, Fribourg, <http://ethesis.unifr.ch/theses>.
- Senn Alfred Erich (1981), *Assassination in Switzerland. The Murder of Vatslav Vorovsky*, Madison.
- Signori Elisa (1983), *La Svizzera e i fuorusciti italiani*, Milano.
- Spindler Katharina (1976), *Die Schweiz und der italienische Faschismus 1922–1930. Der Verlauf der diplomatischen Beziehungen und die Beurteilung durch das Bürgertum*, Basel.
- Stauffer Paul (1987), «Rudolf Hess und die Schutzmacht Schweiz (1941–1945)», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 37, 260–284.
- Stauffer Paul (1991), *Carl J. Burckhardt. Zwischen Hofmannstahl und Hitler. Facetten einer aussergewöhnlichen Existenz*, Zürich.
- Stauffer Paul (1998), «Sechs furchtbare Jahre ...». *Auf den Spuren Carl J. Burckhardts durch den Zweiten Weltkrieg*, Zürich.
- Stauffer Paul (2004), *Polen – Juden – Schweizer. Felix Calonder (1921–1937). «Exilpolens» Berner Emissäre (1939–1945). Die Schweiz und Katyn (1943)*, Zürich.
- Stettler Bernhard (1977), *Die Stellung der Schweiz zum Sanktionssystem des Völkerbundes, von 1919 bis zur Anwendung gegen Italien 1935/36*, Bern.
- Stettler Peter (1969), *Das aussenpolitische Bewusstsein in der Schweiz (1920–1930). Bundesrat und öffentliche Meinung in Fragen schweizerischer Aussenpolitik im ersten Jahrzehnt nach dem Beitritt der Schweiz zum Völkerbund*, Zürich.
- Studer Brigitte, Bayerlein Bernhard H., Lasserre André (1994), «Des archives russes en tant que sources d'histoire suisse contemporaine», *Etudes et sources* 20, 283–313.
- Suter Bruno (2001), *Der Ausbau der Schweizer diplomatischen Vertretung in den Nachfolgestaaten der Donaumonarchie 1918 bis 1921*, Bern.
- Tiercy Jean-François (1982), «Les tentatives de médiation suisses pendant la Première Guerre mondiale», *Relations internationales* 30, 125–140.
- Trisconi Michela (1994), «Débâcle au Soleil-Levant: journal d'un témoin. Le ministre suisse Camille Gorgé durant son activité diplomatique au Japon 1940–1945», *Equinoxe* 12, 11–26.
- Trisconi Michela (1996), *Giuseppe Motta e i suoi corrispondenti (1915–1939). Studio di una rete d'influenze*, Locarno.
- Ulmi Nic, Huber Peter (2001), *Les combattants suisses en Espagne républicaine (1936–1939)*, Lausanne.
- Vonèche Cardia Isabelle (2012), *Neutralité et engagement. Les relations entre le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Gouvernement suisse, 1938–1945*, Lausanne.
- Weck René de (2001), *Journal de guerre (1939–1945). Un diplomate suisse à Bucarest*, éd. par Roth Simon, Lausanne.

- Witzig Daniel (1974), *Die Vorarlberger Frage. Die Vorarlberger Anschlussbewegung an die Schweiz, territorialer Verzicht und territoriale Ansprüche vor dem Hintergrund der Neugestaltung Mitteleuropas 1918–1922*, Basel.
- Widmer Paul (1997), *Die Schweizer Gesandtschaft in Berlin. Geschichte eines schwierigen diplomatischen Postens*, Zürich.
- Wilkins Mira (1999), «Swiss Investments in the United States 1914–1945», in Guex (1999), 91–139.
- Winkler Stephan (1992), *Die Schweiz und das geteilte Italien. Bilaterale Beziehungen in einer Umbruchphase 1943–1945*, Basel.
- Wylie Neville (1997), «Pilet-Golaz and the Making of Swiss Foreign Policy: Some Remarks», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 47, 608–620.
- Wylie Neville (1999), «The Swiss Franc and British Policy Towards Switzerland 1939–1945», in Guex (1999), 461–480.
- Wylie Neville (2000), «Problems of Neutrality: Swiss Diplomatic documents, 1939–45», *Diplomacy & Statecraft* 11, 260–271.
- Wylie Neville (2002), «Switzerland: A Neutral of Distinction?», in Wylie Neville (ed.), *European Neutrals and Non-Belligerents during the Second World War*, Cambridge, 331–354.
- Wylie Neville (2003), *Britain, Switzerland and the Second World War*, Oxford.
- Wylie Neville (2010), «Une évaluation du parcours de la Suisse en tant que puissance protectrice à «double mandat» pour le Royaume-Uni et l'Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale», *Relations internationales* 144, 3–19.
- Wyss Marco (2010), *Un Suisse au service de la SS. Franz Riedweg (1907–2005)*, Neuchâtel.
- Zaugg-Prato Rolf (1982), *Die Schweiz im Kampf gegen den Anschluss Österreichs an das Deutsche Reich, 1918–1938*, Bern.